

Ça marche! Résultats
Le BEFH a accompli le plus grand nombre de pas lors de l'action «Ça marche!». **p.2**



Oser tous les métiers
Le 8 novembre, de nombreux élèves ont pu accompagner un parent dans l'administration. **p.2**



Musée des Beaux-Arts
Une exposition réunit photos, vidéos et installations d'Ester Shalev-Gerz. **p.8**



La Gazette

N° 240 – 19 novembre 2012

Journal de la fonction publique

Reconstruction du parlement



Photomontage. La révision du projet de parlement exprime la volonté d'une meilleure intégration sur la colline de la Cité.

Des plans revus pour le projet de reconstruction du parlement ont été présentés le 13 novembre. Ils traduisent la volonté des Autorités vaudoises de mieux intégrer le bâtiment au site. Avec un toit plus sobre, d'un volume réduit de quelque 30% par rapport au projet initial et couvert de tuiles, le bâtiment ne voit

pas ses qualités fonctionnelles et spatiales modifiées. Les Autorités ont initié cette évolution du projet dans le souci de permettre une reconstruction rapide du parlement incendié en mai 2002.

p. 3



Les députés retrouveront un hémicycle propice à leurs débats.

Programme de législature 2012-2017



23 mesures s'appuyant sur une planification financière composent le programme du Conseil d'Etat pour les cinq ans à venir. Précisions et interview de Pierre-Yves Maillard. **pp.4-6**



Près de 100 000 pas ont été effectués dans le cadre de «Ça marche!»

Du 10 au 23 septembre, plus de 600 collaboratrices et collaborateurs de l'administration cantonale ont participé à l'action «Ça marche!». En deux semaines et 92 315 343 pas, ils ont usé leurs semelles sur pas moins de 69 236 kilomètres, soit presque la distance accomplie en onze ans par l'aventurier canadien Jean Béliveau lors de son voyage autour du monde.

Cela représente en moyenne 10 273 pas par jour et par personne, nombre proche des recommandations en matière d'activité physique. Pour rappel, accomplir 10 000 pas par jour apporte les mêmes bénéfices pour la santé que 30 minutes d'activité physique entraînant un essoufflement léger.

Trois prix distincts attribués

Cette année, le Service de la santé publique et le programme «Ça marche!» innovaient en offrant trois prix distincts: le prix du Plus grand nombre de pas, le prix du Hasard et le prix du Mérite. Avec une moyenne quotidienne de 14 008 pas, le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes a remporté le prix du plus grand nombre de pas. Le prix du Hasard, tiré au sort par le chef du DSAS Pierre-Yves Maillard, a été décerné à l'Office des poursuites du district du Gros-de-Vaud. Enfin, le prix du Mérite a été attribué au Secrétariat général du Département des infrastructures et des ressources humaines qui, pour sa 4e participation, a atteint pour la première fois les 10 000 pas par jour recommandés. Ces trois services ont reçu un prix fruité.

Neuf entités ont participé pour la première fois à l'action «Ça marche!» cette



L'équipe du Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH) a effectué le plus grand nombre de pas.

année et le CHUV a battu un record en alignant pas moins de 122 participant-e-s.

Des balades accompagnées et des séances d'entraînement ont par ailleurs été organisées au cours des deux semaines de l'action.

L'action en bref

- 14 jours
- 627 participant-e-s, 39 entités
- 92'315'343 pas
- 69'236 km
- 10'273 pas par personne et par jour (soit 7,7 km) en moyenne



Des séances d'entraînement ont été proposées.

Participation record au Parlement des filles le 8 novembre



Accompagné-e-s par le chancelier à l'occasion de la JOM, Sarah (6e année) et Maxime (6e année) découvrent La Gazette dans les locaux du BIC.

Le 8 novembre, les couloirs de l'administration ont été égayés par les têtes blondes qui participaient à la journée «Oser tous les métiers» (JOM). Elles faisaient partie des 16 437 enfants du canton qui ont accompagné un parent ou un-e proche de sexe opposé durant sa journée de travail. 508 élèves ont participé à l'un des six ateliers organisés par le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH).

Le Parlement des filles a connu une participation record avec 120 inscriptions. Plus de cent filles ont pu découvrir la programmation informatique notamment auprès de 6 entre-

prises ou services administratifs. 40 filles se sont familiarisées avec le métier d'ingénieure auprès de 12 bureaux. Du côté des garçons, ils ont été 144 à se plonger dans l'univers des infirmiers à la Haute école de santé La Source (HedS) ainsi qu'à la Haute école de santé Vaud (HESAV). 24 garçons ont découvert le domaine de l'éducation dans une garderie avec l'Ecole supérieure en éducation de l'enfance (Esede). Le nouvel atelier «métiers de la santé» a permis à 78 garçons de s'initier aux professions d'homme sage-femme, infirmier, physiothérapeute et technicien en radiologie médicale à la HESAV.

Un nouveau toit pour un nouveau départ

Les Autorités vaudoises ont dévoilé les modifications architecturales du projet, qui tiennent compte des principales critiques des référendaires.



Photomontage. Le volume global (gabarit initial indiqué en trait noir) a été réduit de 30% par rapport au projet initial.

Une couverture en tuiles de terre cuite, quatre pans symétriques et un volume réduit de 30% par rapport au dessin initial. Ainsi se présente le nouveau toit du Parlement vaudois, présenté le 13 novembre par Pascal Broulis, chef du DFIRE et des constructions publiques, Philippe Martinet, président du Grand Conseil et Marc Collomb, architecte lauréat du projet. Cette évolution répond aux principales critiques du référendum «Non au toit!».

Valoriser le site historique

Rappelons que le 4 septembre dernier, le Conseil d'Etat, d'entente avec le bureau du Grand Conseil, annonçait son intention de faire évoluer le projet approuvé en juin par le Grand Conseil et combattu cet été par un référendum réunissant plus de 16 000 signatures. Il estimait alors que la nécessité n'était nullement contestée de rendre au Parlement un siège moderne, digne de son rôle et valo-

risant son site historique, ruiné par le feu le 13 mai 2002. Il constatait en revanche que le toit gris en inox étamé, imposant et irrégulier de la future construction était mal accepté dans le cadre historique de la Cité.

Passage à la tuile

Les plans présentés la semaine dernière traduisent la volonté de mieux s'intégrer au site. Ils prévoient l'abandon du captage solaire passif qui exigeait un revêtement métallique. Ce renoncement permet le passage à la tuile et, grâce à l'excellente isolation du bâtiment, induira peu de frais de chauffage supplémentaires. Quant aux locaux techniques, ils sont déplacés de la toiture au sous-sol du Vestibule de l'ancienne Salle Perregaux, ce qui permet de réduire de près d'un tiers le volume de ce toit. Les autres qualités fonctionnelles ou spatiales du projet, notamment l'aménagement en hémicycle de la salle naturellement éclairée et ventilée, ne subissent pas de changement.

Les Autorités vaudoises ont initié cette évolution dans le souci de permettre une reconstruction rapide du Parlement, tirant parti des quelque 4 millions de francs déjà investis en études et démarches préliminaires. Par rapport au crédit de construction de 15,57 millions, adopté en juin par le Grand Conseil, les modifications annoncées impliquent un surcoût de 1,49 millions de francs.

► **Reconstruction du Parlement, évolution du projet:**
Film, visuels, dossier de presse complet sur www.parlement.vd.ch

Le comité référendaire se rallie au nouveau toit

Réuni au lendemain de la présentation du projet modifié, le comité référendaire s'est rallié aux nouvelles propositions architecturales des Autorités cantonales. Il a constaté que «ce qui était intouchable a été sensiblement modifié dans le sens d'une amélioration».

Non sans ajouter que le projet restait encore «améliorable», le comité référendaire a répondu favorablement à la proposition du Conseil d'Etat et de la présidence du Grand Conseil de participer à la commission de suivi qui traitera des éléments architecturaux encore ouverts. En outre, le comité a annoncé son soutien à la procédure d'abrogation, par le Parlement, du décret combattu.

Le Grand Conseil choisira la procédure

Le Grand Conseil est désormais saisi du projet modifié et devra se déterminer dans les semaines à venir sur la procédure à suivre. La première des alternatives passe par le maintien du vote sur le référendum «Non au toit!», fixé au 3 mars 2013. Dans ce cas, les modifications apportées au projet seront détaillées dans la brochure officielle remise aux citoyens. Ceux-ci sauront ainsi que le crédit sur lequel ils doivent se prononcer financera le projet modifié. La question du surcoût sera réglée par un crédit additionnel entièrement compensé.

La seconde procédure possible suppose l'abrogation par le Grand Conseil de son décret de juin 2012 et l'adoption dans la foulée d'un nouveau décret portant sur un crédit de 17,06 millions pour le projet modifié. Un tel choix annulerait alors la votation du 3 mars 2013, mais ouvrirait un nouveau droit de référendum.

Le Gouvernement a défini ses principes

Vingt-trois mesures réparties selon cinq axes imprégneront l'activité de l'administration ces cinq prochaines années.

Le Conseil d'Etat a élaboré son programme d'actions pour les cinq ans à venir et l'a assorti d'une planification financière. Il fixe ainsi un cadre qui imprégnera l'activité des services de l'administration jusqu'en 2017. Pour faire face aux défis qui attendent le canton, le Conseil d'Etat prévoit d'agir au travers de 23 mesures déclinées en 86 actions, regroupées selon cinq axes :

- assurer un cadre de vie sûr et de qualité;
- soutenir la croissance et le pouvoir d'achat;
- soutenir la recherche, former, intégrer au marché du travail;
- investir, innover, faire rayonner le canton;
- optimiser la gestion de l'Etat.

Projets en cours renforcés

Le programme renforce des projets et des réformes en cours par des actions innovantes et nécessaires pour le bien et l'avenir du canton. Ainsi, le Conseil d'Etat engagera la réalisation de projets phares et d'investissements significatifs, parmi lesquels la plate-forme pôle muséal / MCBA, le Centre universitaire de l'enfant et de l'adolescent, les projets Blue Brain et Cluster Sport, le Campus Santé et le Centre coordonné de compétences cliniques.

Dans une perspective anticyclique, une augmentation annuelle du volume des investissements (300 à 400 millions de francs nets environ) est prévue et profitera notamment aux secteurs de la sécurité et du pénitentiaire, de la formation, de la santé, des Hautes Ecoles, des transports et de la mobilité ainsi que de l'environnement.

Diverses politiques seront dynamisées au profit par exemple du logement, de la lutte contre la violence, de l'accueil de jour des enfants, de l'accès à la formation et à l'emploi, de la culture, des économies d'énergies et de l'énergie renouvelable, de l'innovation industrielle, de la prise en charge des aînés. Enfin, dans l'optique d'un soutien autant à la compétitivité des entreprises qu'au pouvoir d'achat des familles, des adaptations de l'imposition du bénéfice des entreprises et du régime des allocations familiales seront proposées au Grand Conseil.

100 millions d'investissements en plus

Pour mettre en œuvre ce programme, la planification financière 2014-2017 prévoit une enveloppe dont les effets cumulés et progressifs pourront atteindre 210 millions de francs en 2017, ainsi qu'une augmentation des investissements nets de 300 à 400 millions environ. La montée en puissance des investissements et des prêts, ainsi que les résultats planifiés laissent prévoir une dette se montant à quelque 3,1 milliards de francs en 2017.



Le Conseil d'Etat, entouré de la vice-chancelière et du chancelier,

Importants défis

En 2012, le canton de Vaud peut s'appuyer sur un certain nombre d'avantages: son ouverture, son attrait, ses atouts reconnus, un dynamisme économique supérieur à la moyenne suisse, ses finances assainies, sa capacité d'innovation, son offre culturelle. Les préoccupations n'en sont pas moins présentes, touchant au logement, à la sécurité, à l'adéquation des infrastructures, à l'environnement, au vieillissement de la population, à l'emploi et à l'intégration sociale. Le contexte économique et financier international et européen est incertain, tout comme l'avenir de la politique énergétique. D'importants défis attendent donc les autorités et la population: consolider les atouts du canton et son rayonnement, adapter les politiques publiques et les investissements aux effets de la démographie, veiller à maintenir le dynamisme et la diversité de l'économie, renforcer la cohésion sociale et l'intégration au marché du travail.

Le programme de législature se veut à la fois ambitieux, réaliste et cohérent avec la planification financière. L'enveloppe à disposition sera intégrée année après année au budget, dans une mesure qui dépendra de l'évolution de l'ensemble des facteurs de la planification financière; elle déploiera des effets financiers cumulés allant de 70 millions de francs en 2014 à 210 millions de francs en 2017.

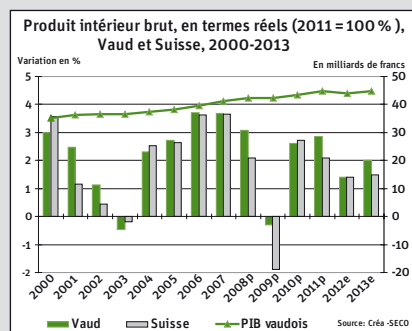
Développement durable et contexte économique

Le Conseil d'Etat s'est aussi donné 4 objectifs de développement durable à long terme:

- Marge de manœuvre d'investissement pour les autorités grâce à des finances maîtrisées.
- Action contre le réchauffement climatique, promotion des énergies renouvelables et des transports publics.
- Préservation de l'environnement et utilisation efficace des ressources naturelles.
- Intégration de chacun dans la société et le monde du travail.

Le premier fait appel à la planification financière et à son contexte. En la matière, le Conseil d'Etat souligne la bonne résistance de l'économie vaudoise qui devrait connaître en 2013 une croissance d'environ

un demi-point supérieure à la croissance suisse. Il relève cependant le contexte international difficile et incertain et souligne par ailleurs le défi que représente le vieillissement de la population du canton.



ales lignes d'action jusqu'en 2017



devant la maison de l'Élysée.

« Un exercice passionnant » selon le président du Conseil d'Etat Pierre-Yves Maillard

— *Comment vous êtes-vous pris pour élaborer ce programme?*

— Avant l'été, chacun d'entre nous a commencé à réfléchir aux propositions ou idées de réforme qui lui tenait à cœur. Nous en avons discuté, puis il a été fait appel aux services pour estimer ces propositions, les étoffer et les confronter à la planification financière. Nous sommes finalement parvenus à ces 23 mesures. Nous y avons travaillé au rythme d'une séance hebdomadaire pour les présenter mi-octobre. Nous avons aussi fait le point sur les indicateurs de développement durable. Les réflexions de l'Organe de prospective, notamment celles sur la démographie, étaient très présentes à notre esprit. C'est un exercice passionnant. Mais qui exige

de chacun la prise en compte des autres sensibilités afin d'aboutir à un programme consensuel tout en étant dense.

— *Quelle est la hiérarchie des 23 mesures et 86 actions du programme?*

— Choisir et commenter ces mesures constitue déjà un travail important. Nous ne souhaitons pas du tout établir une hiérarchie. Chacune de ces mesures a son importance et les larges domaines couverts ne se laissent pas forcément comparer. Cela dit, on peut tout de même noter trois accents forts:

- La croissance des investissements de 300 millions à 400 millions de francs (+ 33%). Ces 100 millions de plus repré-

(Suite en page 6)

Des mesures transversales qui concernent l'ensemble de l'administration

Toutes les mesures identifiées par le Conseil d'Etat impliquent de près ou de loin les employés de l'administration cantonale au travers des missions spécifiques des services. Mais chacun est directement concerné par les mesures transversales, notamment celles qui se rapportent explicitement à l'ensemble de l'administration. C'est le cas de deux mesures, déclinées en huit actions, qui ressortent de l'optimisation de la gestion de l'Etat:

5.1. Simplifier les relations entre l'administration et la population – mettre à disposition la gamme complète des prestations pouvant être mis en ligne

- Poursuivre le déploiement de la cyberadministration pour améliorer l'accessibilité aux prestations existantes pour la population et les entreprises, en visant une maîtrise des coûts.
- Au sein de l'Etat, améliorer l'efficacité des prestations grâce à des processus administratifs simplifiés et des services informatiques adaptés, performants et sûrs.
- Adopter une stratégie de communication institutionnelle tenant compte de l'évolution des médias.

5.2. Faire de l'Etat un employeur de référence pour une fonction publique efficace

- Renforcer et développer les compétences, le potentiel et l'employabilité (formation, entretiens d'appréciation, mobilité interne et externe).

- Développer avec un encadrement de qualité les places d'apprentissage dans différents métiers au sein de l'administration.
- Garantir l'égalité entre hommes et femmes (par des mesures salariales et d'organisation: places d'accueil pour les enfants des collaborateurs, télétravail, etc); favoriser l'accès des femmes aux fonctions dirigeantes de l'administration y compris à celles des Hautes écoles (professorat), par des mesures incitatives et au besoin au moyen d'objectifs chiffrés.
- Prévenir le harcèlement et le mobbing par la formation et l'information.
- Rassembler les dispositions relatives au statut des enseignants dans un texte légal complémentaire à la loi sur le personnel.



Interview de Pierre-Yves Maillard (suite de la page 5)



sentent grosso modo 0,25 point de PIB. Il s'agit de poursuivre le rattrapage des investissements qui n'ont pas pu être réalisés des suites de la crise des années 90.

- L'augmentation du pouvoir d'achat des familles par une hausse des allocations familiales. Une première tranche de 60 millions de francs y contribuera dès les années 2013 et 2014, rendue possible par un consensus avec les organisations économiques.

- Le soutien actif à la cohésion sociale ainsi qu'au dynamisme économique, notamment par une politique anticyclique. Nous tenons à une exemplarité de l'Etat dans le domaine des marchés publics. Nous soutenons l'insertion dans le domaine socio-économique. Ce sont là des conditions cadres pour un climat positif.

— *Les mesures peuvent-elles toutes s'évaluer à l'horizon de cinq ans ?*

— Certaines correspondent à des investissements en cours. Leur horizon de réalisation, dépassant parfois la législature, reste très clair. C'est par exemple le cas d'InnoVaud, du centre hospitalier universitaire de l'enfant, du renforcement de la politique pénitentiaire, de la réalisation du Campus santé à Dorigny ou encore du programme de 100 millions consacrés au domaine de l'énergie. D'autres correspondent à des intentions à concrétiser. Certaines sont liées au contexte fédéral et à son calendrier tout en laissant des choses à inventer dans le canton. C'est par exemple le cas de la fiscalité des entreprises ou de la politique d'insertion

qui vise à rendre le marché du travail plus accessible. Certaines mesures englobent des démarches de longue haleine. La récente crise des finances publiques a été la plus forte depuis les années 1930. Le gel des investissements qu'elle a entraîné ne se rattrape pas en un jour. Et la croissance démographique doit être prise en compte. La création de logements et d'infrastructures de transports devra se poursuivre largement au-delà de la législature.

— *Avez-vous cherché à ménager la chèvre et le chou au détriment de lignes de force comme un commentateur l'a dit ?*

— C'est un choix délibéré de mettre en valeur le collège et l'ensemble des missions de l'Etat. Le Canton a une action très large. Quand on parvient à une approbation, il est toujours possible de voir le revers de la médaille et de critiquer le manque de profil. Plutôt qu'exposer l'action de l'Etat à des blocages constants, je préfère un document plus rassembleur qui donne des résultats. En politique, chacun peut utiliser son pouvoir pour neutraliser l'autre. Ou au contraire considérer les avantages de parvenir à un résultat ensemble de manière dynamique. Pouvoir d'achat, investissements, politique économique active ou logement ont été des thèmes de campagne, à droite comme à gauche, et se retrouvent naturellement dans le programme de législature.

— *Qu'en est-il de la politique du personnel et de la Caisse de pensions ?*

— L'égalité, la lutte contre le harcèlement

ou le soutien à l'apprentissage sont des actions du programme. Le renflouement de la Caisse de pensions n'est pas mentionné car nous sommes en pleine négociation et ne pouvons pas encore définir d'actions. Mais pour autant, la question nous occupe. Nous avons la volonté de trouver un compromis correct avec les associations du personnel.

— *Doublement de la dette et équilibre à préserver sur la base de finances assainies, est-ce compatible ?*

— Aucune collectivité publique ne paie cash tous ses investissements, surtout quant ils sont de l'importance de ceux que nous allons décider. Pour lisser ses coûts, la Confédération finance ses investissements lourds par des fonds. Nous avons eu la chance d'autofinancer complètement nos investissements durant quelques années. Mais c'est exceptionnel. Ce que nous voulons, c'est un certain degré d'autofinancement de nos investissements et ne pas nous endetter pour le ménage courant. Par ailleurs, la planification financière n'est pas une science exacte. Elle peut se révéler parfois trop pessimiste, même s'il faut rester prudent face au risque que fait peser notamment le contexte économique européen. En tout état de cause, le niveau d'endettement du Canton est historiquement faible et les finances sont saines. Nous pouvons nous permettre les investissements nécessaires, le soutien au pouvoir d'achat des ménages et la prise en compte des effets démographiques dans le financement des services publics. Cette approche a aussi un effet stabilisateur sur les cycles économiques, pourvu que nous sachions accumuler des marges de manœuvre pendant les bonnes années, comme nous l'avons fait récemment.

— *Y a-t-il des domaines dans lesquels les collaborateurs de l'Etat vont être particulièrement impliqués ?*

— Le programme de législature ne se réalisera que grâce aux compétences des collaboratrices et collaborateurs de tous les services. Ce sont eux qui convertissent les mesures en actes. A tous les niveaux. Nous avons eu à cœur de proposer un programme ambitieux, mais aussi réaliste et fédérateur. Nous sommes confiants dans la qualité de notre service public.

Propos recueillis par Joël Christin

À vendre

6 chaises et table style bistrot, restaurées + 1 table ronde en pin massif, diamètre 108 cm avec rallonge 40 cm. 300.- 079 279 06 87

40 chaises Ikea modèle Stefan brun-noir, non pliables. 5.- pièce. 079 369 45 53

Epilady TM Legend TM: épilation avec tête rotative + tête rasoir + tête peeling. Tweez Epil: pince à épiler électrique. Avec accessoires et mode d'emploi - comme neuf 25.- Envoi par poste 7.- 079 511 41 62

Lave-linge Brandt 6 kg classe AA Eco Wash, acheté 2009, peu utilisé (personne seule). 400.- 078 892 85 51 (après 17 h)

Lave-vaisselle Zanussi ZDU 6500 encastrable acheté 2009, peu utilisé (personne seule) 500.- 078 892 85 51 (après 17 h)

Manuels scolaires histoire (De l'Antiquité à nos jours) 7^e - 9^e - Epoque contemporaine 1914-1990 - Editions Loisirs et Pédagogie. 2 livres 10.- Envoi par poste possible 9.- 079 511 41 62

4 pneus hiver PIRE montés sur jantes 175/65R/14 TL 82 T. Utilisés 1 hiver 2011/2012. 300.- tmgrand@bluewin.ch

4 pneus hiver Bridgestone état neuf, 250.- 079 808 52 09

Logement

A vendre, Romanel-sur-Lausanne, villa mitoyenne 6 p., calme et

intimité, 200 m. des transports et de toutes commodités, garage, places de parc, studio indépendant. 1380 000.- 079 333 70 89

Joli 3 p. à Mex, 75 m² séjour, 2 chambres, cuisine agencée, jardin, terrasse. 1800.- + charges 150.- Libre 15 décembre. 078 762 63 17

Urgent, 3,5 p. à Froideville. Magnifique, 90 m², terrasse, barbecue en pierre, grande cuisine agencée avec petit bar, 2 chambres, armoires murales, chauffage au sol, place de parc. 1er décembre. 1950.- charges comprises. bochudjb@hotmail.com

Villars-le-Terroir, villa contiguë neuve, 3,5 p (80 m²), chambre indépendante au sous-sol, terrasse 25 m², garage, 3 places de parc, petit jardin, buanderie. 2600.- + charges. 021 882 16 42

Véhicules

Mazda 5, Exclusive, 49 000 km. Mise en circulation mars 2008, 7 places, portes coulissantes arrières, diesel 2 l. 2 jeux de pneus, gris métal, alarme recul, toutes options. Services suivis. Expertisée du jour. 18 500.- 079 414 92 46

Citroën Grand C4 Picasso 1.6 HDI - Dynamique 7 places, manuelle. 06.2009, 62 000 km, 1^{er} main, services réguliers. 14 900.- + pneus d'hiver neufs. 079 256 08 88

Remorque à chiens « Novatecno » AC 600 lux, 3 boxes, pour chiens

de taille moyenne type husky. 1800.- / à discuter 079 657 55 48

Seat Ibiza 1.6 sport 1^{er} main, 04. 2009, non fumeur. Vitres assombries, accoudoir central AV, châssis sportif, ESP, clim automatique, sièges chauffants. Peinture métallisée, 2 jeux de roues été/hiver sur jantes alu. 13 000.- à discuter. 079 470 00 91

Toyota Auris Linea Luna, 1.6 essence, janvier 2011, 44 500 km, pneus d'hivers, garantie valable une année, parfait état. 15 500.- 079 716 99 70

VW Touran 2.0 TDI diesel, manuelle, 6 vitesses, 2004, 101 000 km, 140 CV, expertisée 2012. Vert amazone. 9600.- (à discuter). 079 758 92 81

Vacances

Aux Diablerets, chalet 8 pers, charme et tout confort, sur les pistes, ensoleillement, disponible janvier, mars, avril. www.chalet-lespavots.com

Gryon-Villars, à louer grand chalet ancien mi-confort 6 p., 8-10 personnes. Grand terrain, vue et ensoleillement superbes. Accès voiture à 100 m. Télécabine Barboleuse à 1 km à pied ou en tram. 8000.- / saison (4 mois), 3000.- / mois, 2000.- / 14 jours. Charges en sus. 076 407 70 53

Maroc, Tanger, appart. bien situé, non loin de la mer et de la Médina; 2 ch. à coucher à 2 lits, cuisine, salle de bains, hall à manger, salon marocain. 280.- la semaine. mhfhaf@hotmail.com

Vacances aux USA, villa luxueuse dans resort 4* à Orlando (Disneyworld) en Floride, pour 4-7 personnes. Possibilité de louer appartement à 1 h de New York, à Philadelphie. Dès 900.- / semaine. 021 550 19 75

Val d'Illiez saison d'hiver 2012-2013, 2 p. (2 lits de 2 places dans pièces séparées), et cuisine. Meublé, tout confort. 1000.- par mois, tout compris. 079 212 57 55

Verbier appart. de 2 p., tout confort. 079 279 06 87

Divers

1 billet pour «Cher Trésor» avec Gérard Jugnot à Beausobre jeudi 29.11. à 20h. 57.80 (rabais 15 %) Spectacle complet. 021 634 10 30 ou 079 277 38 20

2 billets Génération Babibouchettes (Théâtre de Vevey) le 1^{er} décembre à 19h30. Achetés 38.-, vendus 50.- la paire. isabelle.morel@vd.ch

Marché de Noël solidaire au centre socio culturel «Pôle SUD» av. Jean-Jacques-Mercier 3, Lausanne. Jeudi 13, vendredi 14 de 17h à 22h, samedi 15 de 10h à 18h. 31 associations vendent de l'artisanat des cinq continents pour financer des projets solidaires. www.polesud.ch

Dame recherche une personne en apprentissage d'esthéticienne ou ayant des connaissances en esthétique pour modelage des ongles à domicile à prix réduit. 077 410 49 69

Campagne prévention diabète



Entre l'écoute et la parole

L'artiste Esther Shalev-Gerz nous invite à la rencontre d'une histoire qui s'expérimente et prend naissance à chaque moment dans la présence à soi-même et à l'autre.

Des entretiens par vidéos interposées qui jouent des décalages avec l'espace et le temps, des photos qui interrogent la présence et l'absence, et le «spectateur», ou devrait-on plutôt dire l'«acteur», plongé au milieu, comme dans une interface aux multiples couches... Proposée par le Musée cantonal des Beaux-Arts, la première exposition monographique d'envergure en Suisse consacrée à l'œuvre d'Esther Shalev-Gerz invite à une expérience impliquant fortement la présence, ce point de convergence unique, à la fois dense et extrêmement fuyant, où le souvenir se crée et se recrée pour fusionner dans l'actuel par le truchement de la vie et du temps propre qu'elle définit.

Née en Lituanie, élevée en Israël et vivant à Paris, l'artiste de 64 ans est notamment à l'origine, avec Jochen Gerz, du célèbre Monument contre le fascisme de Hambourg, cette colonne destinée à disparaître progressivement sous terre à mesure que les gens inscrivent leur nom dessus, témoignage d'une présence bien vivante. À Lausanne se retrouve un riche panorama des explorations d'Esther Shalev-Gerz ces vingt dernières années.

Westerbork, de Ety Hillesum



1943 à Westerbork, camp de transit pour juifs déportés: pas encore emprisonnée, Ety Hillesum y travaille bénévolement et envoie des lettres à ses amis...

• **Westerbork, de Ety Hillesum**, avec Nicole Vautier, mise en scène Danièle Klein. Grange de Dorigny. 23/11 à 20h30 et 24/11 à 19h. Réservations: 021 692 21 24.



Des morceaux d'images se superposent dans la série «Irréparable», 1986-2000. Photographie noir-blanc.

L'œuvre qui donne son nom à l'exposition nous place entre deux écrans de vidéos mettant en présence, en gros plan, une Lapone émigrée en Suède témoignant de sa vie, et la même, en Laponie cette fois, écoutant son propre témoignage par le biais de la vidéo. Entre ces deux écrans, comme dans un mille-feuille, dans l'une des couches «entre l'écoute et la parole».

La série de montages photographiques intitulée «Irréparable» joue avec des morceaux d'images. Formant des couches une nouvelle fois. Des morceaux qui se superposent dans le présent, comme les éléments, parties de décors ou personnages d'un dessin

Lecture à la BCU

Douze histoires d'Amérique latine, monologues hétéroclites portés par une voix singulière, sorcière, Bolivien sans-papiers ou touriste kidnappé, forment une mosaïque colorée.

• **Ângeles, de Reynald Freudiger**. Lecture et rencontre avec l'auteur modérée par Louis-Philippe Ruffy. BCU. Je 29 nov., 19h, Palais de Rumine, atelier du 6^e.



animé ou d'un film qui restent fixes d'une image à la suivante et perpétuent ainsi leur existence totalement dépendante de la machine de projection ou de notre existence et de notre vie présente.

Joël Christin

► **Esther Shalev-Gerz. Entre l'écoute et la parole.** Première exposition monographique d'envergure en Suisse consacrée à l'œuvre d'Esther Shalev-Gerz. Musée cantonal des Beaux-Arts, Palais de Rumine, Lausanne. Jusqu'au 6 janvier, ma-me: 11h-18h; ve-di et 26 déc: 11h-17h; fermé 25 déc, 1er et 2 janv.

► **Visites commentées publiques: Jeudis 29 novembre et 13 décembre, à 18h30.**

Collection d'art de la BCU

Quelque 2000 œuvres d'artistes nés ou travaillant dans le canton de Vaud forment la collection d'art de la Banque cantonale vaudoise. 58 de ces artistes sont donnés à voir à l'Hermitage.

• **Contemporain... ou bien?** La collection d'art BCU. Fondation de l'Hermitage, Lausanne. Jusqu'au 16 décembre. Du mardi au dimanche, de 10h à 18h.



Les Inséparables, double-horloge, 2000-2010.